



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES  
-----  
ARRONDISSEMENT DE NICE  
-----  
MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	16
votants	17

Le mercredi 12 avril 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2023

### DELIBERATION N° 51/2023

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Marylène WALKOWIAK, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Jean-Louis TAYLOR, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, André IPERT.

### OBJET :

Annulation de la délibération  
n° 100/2022 « Demande de  
subvention pour  
l'acquisition de plusieurs  
biens immobiliers »

**ABSENTS :** Jérôme BOUERI, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

**ONT DONNÉ POUVOIR :** Jérôme BOUERI à Julia BONNET, Michel BRAUN à André IPERT.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

**Monsieur le Maire** explique qu'il convient de procéder à l'annulation de la délibération n° 100/2022 prise le 26 septembre 2022 et portant sur la demande de subvention pour l'acquisition de plusieurs biens immobiliers.

**Le Conseil Municipal**, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

Par 17 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstentions

(Monsieur André IPERT ne prend pas part au vote)

**APPROUVE** l'annulation de la délibération n°100/2022 « Demande de subvention pour l'acquisition de plusieurs biens immobiliers ».

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

  
Isabelle SAUVE

Pour copie conforme



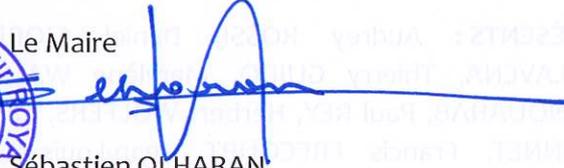
Le Maire

  
Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le



Le Maire

  
Sébastien OLHARAN